

SÉCURITÉ DES ACCÈS · DOCUMENT DE CONSULTATION

Contrat de maintenance porte automatique : les obligations clés

Sur un parc multi-sites, la porte automatique est à la fois un point de passage critique et une obligation réglementaire. Ce document vous aide à recenser vos équipements, à cadrer les clauses essentielles d'un contrat d'entretien et à comparer des offres sur une base homogène — pour que chaque site soit couvert au même niveau d'exigence.

Ce que la réglementation impose

Les portes et portails automatiques ou semi-automatiques installés sur les lieux de travail relèvent de l'**arrêté du 21 décembre 1993** (article 9). Ce texte fixe un socle non négociable que tout contrat doit couvrir :

- **Périodicité minimale semestrielle** — au moins deux visites par an, à adapter à la fréquence d'utilisation et à la nature de l'équipement. Un site à fort passage peut justifier une cadence plus rapprochée.
- **Intervenants qualifiés** — techniciens internes formés et spécialisés, ou prestataire extérieur exerçant cette activité dans le cadre d'un **contrat écrit**.
- **Livret (carnet) d'entretien** — chaque intervention y est consignée : nature des opérations, date, nom de l'intervenant ou de l'entreprise. Ce livret est rattaché au dossier de maintenance prévu à l'article R. 4224-17 du Code du travail.
- **Points contrôlés** — éléments de guidage, articulations, fixations, dispositifs d'équilibrage et l'ensemble des organes de sécurité.

Pour les **portes piétonnes automatiques**, la norme **EN 16005** (avril 2013) précise les exigences de sécurité et préconise un entretien régulier, au moins annuel, par un technicien compétent. La norme **NF P 25-362** sert de guide d'application historique pour les portes et portails motorisés ; elle a été annulée, ce qui appelle à s'appuyer sur les textes en vigueur et la documentation du fabricant — point à vérifier au cas par cas. Selon vos installations, d'autres référentiels peuvent s'ajouter (ex. portes coupe-feu, ERP). *Ces références sont à confirmer au texte en vigueur à la date de votre consultation.*

Grille de recensement de vos équipements

Avant toute consultation, recensez chaque automatisme site par site. Cette grille vous donne une base d'inventaire homogène à transmettre aux prestataires consultés.

SITE / RÉFÉRENCE	TYPE D'ÉQUIPEMENT	MARQUE / MODÈLE	ANNÉE DE POSE	FRÉQUENCE D'USAGE	ORGANES DE SÉCURITÉ PRÉSENTS	CONTRAT ACTUEL ?
	Porte coulissante piétonne					
	Porte battante automatique					

SITE / RÉFÉRENCE	TYPE D'ÉQUIPEMENT	MARQUE / MODÈLE	ANNÉE DE POSE	FRÉQUENCE D'USAGE	ORGANES DE SÉCURITÉ PRÉSENTS	CONTRAT ACTUEL ?
	Porte sectionnelle / industrielle					
	Rideau métallique motorisé					
	Porte rapide / souple					
	Portail motorisé (coulissant / battant)					
	Porte coupe-feu motorisée					

Tableau comparatif des offres

Évaluez chaque prestataire sur les mêmes critères. Notez de 1 à 5, pondérez selon vos priorités multi-sites, puis comparez le total. Reportez les engagements chiffrés (délais, périmètre, prix) dans la colonne commentaire pour garder une trace contractuelle.

CRITÈRE	PONDÉRATION	OFFRE A — NOTE /5	OFFRE B — NOTE /5	OFFRE C — NOTE /5	COMMENTAIRE / ENGAGEMENT CHIFFRÉ
Conformité réglementaire Visites ≥ semestrielles, livret d'entretien, intervenants qualifiés					
Périmètre du préventif Points contrôlés, nettoyage cellules, réglage effort de fermeture, test sécurité					
Délai d'intervention (SLA) En heures ouvrées ou calendaires ? Délai sur panne bloquante ?					
Périmètre du correctif Déplacement + main-d'œuvre inclus ? Pièces incluses ou facturées ?					
Pièces d'usure Liste des exclusions, stock de pièces, délai d'approvisionnement					
Couverture multi-sites Maillage national, interlocuteur unique, homogénéité du service					

CRITÈRE	PONDÉRATION	OFFRE A — NOTE /5	OFFRE B — NOTE /5	OFFRE C — NOTE /5	COMMENTAIRE / ENGAGEMENT CHIFFRÉ
Reporting et traçabilité Comptes rendus, suivi des SLA, accès à un outil de pilotage					
Transparence tarifaire Forfait annuel, taux horaire hors-forfait, frais de déplacement					
Astreinte / 24-7 Disponibilité hors horaires, numéro dédié, week-ends et jours fériés					
Conditions contractuelles Durée, reconduction, préavis de résiliation, révision de prix					
TOTAL					

Les points de contrôle à exiger en visite

Un contrat sérieux détaille les opérations réalisées à chaque passage. Utilisez cette liste pour vérifier que le préventif proposé est complet et vérifiable.

- Contrôle et nettoyage des cellules et détecteurs de présence / mouvement
- Vérification de l'effort de fermeture et du temps de réaction à l'obstacle
- Test des dispositifs de sécurité : bord sensible, barre palpeuse, arrêt d'urgence
- Essai de la manœuvre de secours et du déverrouillage manuel
- Inspection des organes mécaniques : guidage, articulations, fixations, équilibrage
- Lubrification et resserrage des éléments selon préconisations fabricant
- Consignation de la visite dans le livret d'entretien, avec relevé des réserves

Le conseil pour un parc multi-sites

Le risque n'est pas le prix d'une visite, mais l'hétérogénéité : un site sous contrat « tout inclus », un autre où chaque pièce est refacturée, un troisième oublié depuis deux ans. Avant de comparer les tarifs, exigez de chaque prestataire le **même périmètre exact** (préventif détaillé, SLA en heures ouvrées ou calendaires, pièces incluses ou exclues) et un **reporting consolidé multi-sites**. C'est cette homogénéité qui sécurise votre conformité et rend les offres réellement comparables. *Les forfaits annoncés varient fortement selon le type d'équipement, le passage et la zone : traitez tout montant comme indicatif et à valider sur devis.*

PASSER À L'ACTION

Vos sites méritent un pilotage cohérent et performant.

Harmony by Depanneo reprend votre parc, structure vos SLA et centralise le pilotage de votre maintenance sur l'ensemble de vos sites — partout en France. Demandez un audit de parc : on évalue vos installations et on cadre votre maintenance.

[Demander un audit de parc](#)

ou 07 57 93 93 39